

SE DÉPLACER EN HAUTBÉARN*



Présentation de l'expérimentation du **Transport à la demande (TAD) en vallée d'Aspe**

-
Note de presse
Mardi 16 mai 2023

Contexte et enjeux

-

Afin de répondre aux besoins exprimés par les différents acteurs du territoire et suite à l'approbation du Plan de Mobilité Simplifié approuvé par le Conseil communautaire du 6 avril dernier, la Communauté de Communes du Haut-Béarn lancera, du 1^{er} juin 2023 au 31 décembre 2024, une expérimentation du Transport à la Demande en vallée d'Aspe.

Cette expérimentation s'appuie sur le service existant de « la navette de la vallée d'Aspe » qui fonctionne le jeudi matin afin de permettre aux usagers de se rendre au marché de Bedous et dans les services présents sur la commune.

Le diagnostic réalisé en 2022, au travers des ateliers de territoire (Lescun) et de l'enquête usagers (marché de Bedous), a révélé que ce service était indispensable mais nécessitait un redimensionnement de l'offre pour les habitants et les touristes. Il permet de répondre aux besoins d'un large public de la haute vallée jusqu'au vallon de Bedous : accessibilité aux commerces, à l'Espace France Services, à la Maison de santé...

Ces besoins ont également été soutenus par les acteurs du tourisme pour faciliter la mobilité des touristes et excursionnistes en saison estivale.

Enfin, la nécessaire connexion avec la gare de Bedous est clairement apparue comme une évidence pour confirmer l'axe intermodal autour de cette gare dans une orientation Vallée d'Aspe.

Dans ce contexte de réflexion-action, une opportunité est apparue avec la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt national - AMI « Avenir Montagne - ingénierie Mobilités » pour lequel la collectivité a été lauréate.

Cette candidature autour d'un projet global de mobilité active et collective dans la vallée d'Aspe constitue la base d'expérimentation de potentiel projet de TAD pour les autres vallées du Haut-Béarn.

Comment ça marche ?

-

1. Le périmètre

Le service de transport à la demande desservira des arrêts définis sur 11 communes de la vallée d'Aspe : Sarrance, Bedous, Accous, Aydius, Lescun, Osse-en-Aspe, Léas-Athas, Etsaut, Cette-Eygun, Borce et Urdos.

2. Les conditions d'accès

L'accès est **gratuit**, pour toutes et tous, à partir de 11 ans (sur présentation d'une autorisation parentale pour les mineurs).

Les enfants de moins de 11 ans devront obligatoirement être accompagnés par un représentant légal ou un adulte désigné par ce dernier.

3. Le fonctionnement

Le transport s'effectuera avec un véhicule de 8 places, ou plus en fonction des demandes et de la saisonnalité, de **point d'arrêt à point d'arrêt** définis pour chaque commune et **uniquement sur réservation**.

COMMUNES	ARRÊTS
SARRANCE	> Bourg
BEDOUS	> Gare > Parking
AYDIUS	> Fronton
OSSE-EN-ASPE	> Église
LÉES-ATHAS	> Mairie
ACCOUS	> Skate Park > Camping-Gîte Lhers > Intermarché
LESCUN	> Mairie > Camping Lauzart
CETTE-EYGUN	> Bourg
ETSAUT	> Mairie > Parking pont Belonce
BORCE	> Arrêt de bus - Bourg > Parc'Ours
URDOS	> Bourg > Parking Sansanet > Peyranère > Espace Somport

Les personnes de plus de 70 ans ou en situation de handicap pourront bénéficier d'un service en porte à porte. Pour cela, un dossier d'inscription justifiant des difficultés de déplacements devra être renseigné.

Il est à noter que le service de transport à la demande peut être refusé à un usager s'il existe en parallèle une offre de transport déjà existante sur le réseau (ligne régionale de bus n°550) qui correspond au déplacement demandé et dans des conditions de proximité similaire.

Les modalités du regroupement et l'itinéraire emprunté par le conducteur sont déterminés par la centrale de réservation en fonction des demandes. Le transport à la demande assure un transport collectif et non un service de taxi. Aussi, le groupement des trajets pourrait amener à allonger la durée du trajet.

Le transport à la demande se fera sur les jours et horaires suivants, **hors jours fériés** :

	Horaires « été » Du 1 ^{er} juin au 31 octobre	Horaires « hiver » Du 1 ^{er} novembre au 31 mai
MERCREDI	08:00 - 19:30	09:00 - 18:00
JEUDI MATIN	08:00 - 14:00	08:00 - 13:00
SAMEDI	08:00 - 19:30	09:00 - 18:00

Le service fonctionnera si au moins une réservation a été effectuée.

4. La centrale de réservation

Pour accéder au TAD, l'utilisateur doit impérativement réserver son trajet, **au plus tard à 17h la veille du jour de déplacement ou le jour ouvré précédent**, par téléphone auprès de la centrale de réservation au numéro suivant **05 64 19 02 59**.

La centrale de réservation est ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 18h00 (sauf jours fériés).



CONTACT

-

Service Mobilités

Virginie Lartigue

05 59 39 74 53

mobilites@hautbearn.fr

f hautbearn.fr